ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service Secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Vincent WAUTERS (nom du conseiller communal)
Date :	03.06.2025 (date de la demande – mail du conseiller)
Adressée à :	Damien De Keyser (nom de l'échevin concerné / Bourgmestre)

Sujet :

Question :

Monsieur l'Échevin,

A. Rétroacte

Faisant suite à mes interrogations relatives au point 17 du Conseil communal du 25/03/2025 (ID 73926), portant sur le marché public ayant pour objet le réaménagement de la Venelle au Palio, je vous ai adressé le 11 avril une question par e-mail avec une demande de précisions, la consultation de BOS en séance n'ayant pas été possible. N'ayant pas obtenu de réponse, je vous adresse donc mon questionnement par la voie de cette question écrite.

Entretemps, le marché a été publié le 27 mars dernier, et la date limite de soumission était le 22 avril 2025.

B. Questions

1. La question de la vétusté et du remplacement éventuel des avaloirs est absente du scope du cahier des charges. Ce volet a-t-il été analysé par vos services; avez-vous obtenu des garanties techniques sur le fait que l'étanchéité des avaloirs et du système d'évacuation des eaux pluviales se trouve dans un état qualitatif suffisant, permettant d'écarter la perspective de nouveaux travaux d'étanchéité dans un temps trop rapproché ?

2. Quant à la rubrique "Pose des revêtements de sol", dans laquelle il est question de l'installation d'un revêtement en dalles sur plots pour la zone centrale, et de la mise en

place d'un revêtement en dalles sur un lit de gravillons, se pose la question d'un système permettant d'éviter que les gravillons ne se répandent aussi dans la zone de dalles sur plot. Il semble d'ailleurs que lors des échanges avec les membres du Conseil de copropriété des Venelles, la pose sur lit de gravillons avait été écartée, afin de garantir un bon écoulement des eaux de pluie.

3. De manière générale, pouvez-vous m'éclairer sur la nature qualitative des relations de vos services avec le Conseil de copropriété des Venelles, et sur la fréquence des interactions avec celui-ci ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Vincent WAUTERS

REPONSE

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question écrite relative au marché public concernant le réaménagement de la Venelle au Palio (point 17 du Conseil communal du 25 mars 2025 – ID 73926), je vous prie de trouver ci-dessous les éléments de réponse communiqués par nos services :

1. **Concernant les évacuations d'eaux pluviales et l'étanchéité ?**

Des sterputs sont actuellement en place pour évacuer les eaux stagnantes sur la dalle, même si celle-ci ne présente pas de pente favorable. L'écoulement se fait donc par effet de gravité. Le poste "étanchéité" du cahier des charges prévoit explicitement le traitement des pièces de repiquage, afin d'assurer l'imperméabilisation de l'ensemble de la zone rénovée.

2. **Concernant les revêtements de sol et les gravillons :**

Suite à la concertation avec le Conseil de copropriété des Venelles, l'option d'un revêtement sur lit de gravillons a été exclue pour les espaces communs. Cette méthode pourra être envisagée uniquement pour certaines zones privatives (notamment les alcôves). La zone centrale piétonne sera aménagée en dalles sur plots, avec une séparation fonctionnelle en aluminium ajouré, pour éviter tout mélange des matériaux et garantir un écoulement optimal des eaux vers les sterputs.

3. **Concernant les relations avec le Conseil de copropriété :**

Les échanges se font principalement via le représentant désigné par le Conseil. Les rencontres ont lieu selon les besoins du projet. La commune collabore activement avec le Conseil pour le choix des matériaux, les modalités de mise en œuvre et certains aménagements, comme les bacs de plantation.

Enfin, je tiens à rappeler que, malgré l'impossibilité de procéder à un réaménagement complet en 2024, la commune a fait réparer plusieurs centaines de dalles l'été dernier, afin d'assurer la sécurité des usagers.

Je vous remercie pour votre vigilance sur ce dossier et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 11.06.2025

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

Signature

NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.